



**Avis d'Appel d'offres  
Appel d'offres**

**(Procédure à enveloppe unique)**

Pays : **République de Côte d'Ivoire**

Nom du Projet : **Projet de Promotion de la Compétitivité de la Chaîne de valeur de l'Anacarde (PPCA)**

Numéro du Prêt : **88450-CI**

Intitulé du Marché : **Acquisition de 130 humidimètres (Testeur d'humidité de Noix de Cajou)**

**pour les agents du CCA**

Référence DAO No : **F05/2019**

1. Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire a reçu un financement de la Banque Mondiale pour financer le **Projet de Promotion de la Compétitivité de la Chaîne de valeur de l'Anacarde (PPCA)**, et à l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre du Marché de **Fourniture de 130 humidimètres pour les agents du CCA**.
2. Le **Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA)** sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir **130 humidimètres pour les agents du CCA à livrer dans un délai de trente (30) jours au siège du Conseil du Coton et de l'Anacarde**.  
  
Le marché sera passé sur prix unitaires.
3. La procédure sera conduite par mise en concurrence national en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement (Version juillet 2016) de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés »), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Règles de passation des marchés.
4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du **Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA)**; Responsable du marché : Madame Kra Yvonne, [yvonnek@firca.ci](mailto:yvonnek@firca.ci) et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous **Il plateaux 7ème Tranche Route Attoban, Rue L 155, Immeuble FIRCA, en face de la station PETRO Ivoire ; 01 BP 3726 Abidjan 01 Tél. (225) 22 52 81 81/ Fax (225) 22 52 81 87 Adresse électronique : [firca@firca.ci](mailto:firca@firca.ci)** de 8 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes.
5. Le Dossier d'Appel d'offres en **langue française** peut être consulté gratuitement ou acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de **cinquante mille (50. 000) FCFA**. La méthode de paiement sera en **espèce**. Le dossier d'appel d'offres sera adressé par dépôt localement sous plis fermé.

6. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard **le lundi 18 Février 2019 à 10 heures 00 minute**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse mentionnée ci-dessous **le lundi 18 Février 2019 à 10 heures 30 minutes**.
7. Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie de l'offre, pour un montant de : **un million (1.000.000) de francs CFA**
8. L'(les) adresse(s) auxquelles il est fait référence ci-dessus est (sont) :  
Nom de l'Agence d'exécution : **Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA)**  
Nom du bureau : **Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA)**  
Adresse du bureau : **01 BP 3726 Abidjan 01, Il plateaux 7ème Tranche Route Attoban, Rue L 155, Immeuble FIRCA, en face de la station PETRO Ivoire, Abidjan, Cote d'ivoire**  
Téléphone : **+225 22 52 81 81**  
Adresse électronique : [firca@firca.ci](mailto:firca@firca.ci), [yvonnek@firca.ci](mailto:yvonnek@firca.ci), [atsiny@firca.ci](mailto:atsiny@firca.ci)  
Adresse Web site : **[www.firca.ci](http://www.firca.ci)**
9. Le ou les marché (s) issu (s) du présent appel d'offres seront soumis aux formalités de timbres d'enregistrement et de redevance de régulation (0.5% du montant hors taxes du ou des marché (s)) aux frais des titulaires.